

Élections municipales 2026

**POUR UN
PARIS QUI
ÉMANCIPE**

introduction



La fédération de Paris de la Ligue de l'enseignement invite les candidat-es aux élections municipales à s'inscrire dans son ambition d'un Paris qui s'appuie sur l'École, l'éducation populaire et l'initiative associative pour contribuer à l'émancipation des citoyen-nes.

Fidèles à notre projet historique et à notre vocation de tête de réseau, nous appelons la collectivité à soutenir le principe d'une grande alliance parisienne de l'éducation et à s'y impliquer, aux côtés des organisations et des citoyen-nes attaché-es à la défense de l'École publique, à l'égalité des droits et à la lutte contre toutes les formes de discrimination.

La Ligue de l'enseignement défend depuis près de 160 ans un idéal humaniste fondé sur la justice sociale, la démocratie, la laïcité et le vivre-ensemble. Mouvement d'éducation populaire, **elle agit pour renforcer le pouvoir d'agir de chacun-e et garantir l'accès de tou-tes à l'éducation, la culture, le sport et la solidarité.**

Représentation départementale du mouvement, notre Fédération porte à Paris cette ambition d'émancipation et de lutte contre les discriminations. Elle anime un **réseau de 300 associations et constitue la principale association complémentaire de l'École.** Partenaire de la Ville de Paris, elle gère notamment **15 Centres Paris Anim'**, au sein desquels elle s'attache à développer une offre de loisirs variés, une programmation culturelle et citoyenne ambitieuse, et un projet d'éducation populaire en ligne avec les valeurs de la collectivité et avec son ambition d'émancipation des individus.

Entreprise de l'économie sociale et solidaire, portée par l'engagement conjoint de **350 salarié-es et 340 bénévoles**, la Fédération développe ainsi ses activités dans les domaines aussi variés que le sport, l'éducation, la culture, les vacances et les loisirs, l'action sociale.

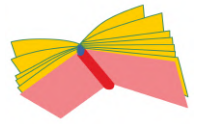




1. Éducation : pour un Paris des alliances éducatives

Tout en appelant à la **protection inconditionnelle de l'école publique**, nous appelons à **transformer le paysage éducatif parisien** en favorisant la collaboration entre tous les acteurs de l'éducation, dans les champs de l'éducation formelle et informelle, pour mieux répondre aux besoins diversifiés des différentes générations, lutter contre les inégalités et promouvoir l'inclusion.

Socle du projet républicain, l'École de demain doit être pensée dans le cadre de **coopérations larges et d'une réelle concertation**, impliquant l'ensemble de la communauté éducative : telles sont les conditions pour des politiques éducatives efficaces et assumées par leurs bénéficiaires.



Agir pour la communauté éducative, pour une École qui protège

- ▶ **Faire rentrer les parents dans l'École** : favoriser les initiatives visant à la formation et à l'accompagnement des parents d'élèves, et au renforcement du lien entre l'École et les familles.
- ▶ **Renforcer la prévention et la détection des violences faites aux enfants dans le cadre scolaire comme dans la famille** : assurer la présence des professionnel·les, médecins et infirmier·es scolaires et développer leur formation.
- ▶ **Agir pour la santé des enfants et des jeunes**, en développant les points d'écoute psychologique, et en développant des partenariats avec les professionnel·les de santé.

Agir pour l'attractivité de l'École publique à Paris

- ▶ **Lutter contre la ségrégation scolaire et sociale** en liant le financement des établissements à leurs engagements en matière de mixité.
- ▶ **Renforcer le contrôle des établissements privés sous contrat** (respect des programmes, lutte contre les discriminations, signalement des violences intra-familiales).
- ▶ **Assurer la stabilité des postes dans le périscolaire** en revalorisant les métiers de l'animation.
- ▶ **Pérenniser les décharges d'enseignement des directions d'écoles.**
- ▶ **Co-construire les activités périscolaires avec les associations** et au plus près des besoins et des réalités locales.

Changer les pratiques institutionnelles

- ▶ **Co-construire une charte des politiques éducatives** et mettre en œuvre une démarche d'évaluation collective de ces politiques.
- ▶ **Intégrer l'ensemble de la communauté éducative** (y compris les associations, les familles et les élèves) **à la définition d'un projet éducatif de territoire** vecteur d'émancipation et de vivre ensemble.
- ▶ **Favoriser la continuité et la cohérence des politiques éducatives** et la transversalité entre les différents acteurs, et créer les conditions d'un dialogue renforcé entre les directions de la Ville et les associations dans le cadre d'une « Maison parisienne de l'éducation ».



2 • Jeunesses : pour un Paris de l'engagement et du soin

L'engagement citoyen est au cœur de la démocratie et du lien social, mais il s'affaiblit face aux inégalités croissantes et à la montée des extrémismes. Beaucoup, notamment parmi les jeunes, doutent de la portée de leur participation et se sentent éloignés de la vie collective. À Paris, la taille de la ville et l'anonymat renforcent ce désengagement, réduisant les occasions de dialogue et d'action commune.

Ce contexte est aggravé par des phénomènes aussi divers que l'éco-anxiété, l'isolement numérique, l'inquiétude suscitée par les désordres du monde, ou le manque de perspectives. Ces facteurs favorisent en effet le développement de **problématiques de santé mentale** très insuffisamment traitées, qu'il convient aujourd'hui d'aborder comme un véritable phénomène de société, d'autant qu'elles conditionnent largement la résurgence de comportements déviants et violents.

La collectivité comme les acteurs de la société civile et de l'éducation populaire sont placés face à une **responsabilité commune vis-à-vis de nos jeunesses**, appelant à nous inscrire dans une démarche d'**écoute active, d'innovation sociale et de co-construction avec les jeunes**, avec l'objectif de transformer les défis en opportunités, pour une jeunesse engagée, citoyenne et épanouie.



Développer l'engagement collectif sous toutes ses formes : créer du lien et valoriser l'action

- ▶ **Encourager le développement d'espaces de proximité** dédiés à la création, l'expression et la valorisation des initiatives portées par les jeunes.
- ▶ **Soutenir l'organisation d'événements fédérateurs**, de moments de rencontre et de partage intergénérationnel.
- ▶ **Privilégier l'autonomie des jeunes** dans la conduite des dispositifs jeunesse.

Rendre la citoyenneté concrète et inspirante

- ▶ **Soutenir les initiatives de valorisation de l'engagement citoyen**, individuel et collectif, et la visibilité des initiatives inspirantes des jeunes.
- ▶ **Développer des espaces de dialogue et de concertation** entre les jeunes et les élu-es, et en faire des leviers de co-construction de l'action publique.

Prévenir et accompagner la fragilité psychologique

- ▶ **Faciliter l'identification et l'accès aux ressources et aux lieux d'écoute** pour briser l'isolement, prévenir et agir sur les phénomènes de violence.
- ▶ **Soutenir le développement de projets interdisciplinaires**, favoriser l'émancipation et la résilience par le sport ou les pratiques artistiques et culturelles.
- ▶ **Intégrer la prévention dans le quotidien des jeunes**, en renforçant les partenariats avec les établissements scolaires, le périscolaire et les services de l'État.





3. Associations : pour un Paris qui libère l'initiative citoyenne

L'évolution récente des politiques publiques fait peser des menaces lourdes et immédiates sur les associations. Actrices majeures de l'intérêt général, ces dernières ont vu se multiplier les attaques plus ou moins directes contre leurs libertés ; en outre, le tissu associatif est depuis longtemps fragilisé par des phénomènes de plus en plus prégnants de « marchandisation » et de travestissement de la subvention, avec des conséquences délétères sur l'initiative des associations et sur les conditions de leurs actions. Enfin, le contexte budgétaire des derniers mois aggrave une situation déjà compromise par les effets de l'inflation, et voit de nombreuses associations disparaître ou en être menacées.

Dans le prolongement de la Charte des engagements réciproques signée en 2019 avec la Ville de Paris, nous appelons les futur·es élu·es à **soutenir et encourager ces creusets d'initiative citoyenne, et à lever les freins qui pèsent sur leurs perspectives** – notamment en recherchant les alternatives à la mise en concurrence qui précarise les associations et dégrade le service rendu aux usager·es du service public. Ensemble, nous pouvons faire de Paris un **territoire d'expérimentation d'une autre forme de coopération entre les administrations publiques et les organisations à but non lucratif, au service de l'intérêt général.**



Relever le défi de la co-construction des politiques publiques

- ▶ **Veiller à l'appropriation de la Charte des engagements réciproques** par l'ensemble des élu·es et services de la Ville.
- ▶ **Expérimenter des formats paritaires de co-conception des grandes politiques municipales**, avec les associations du territoire et leurs têtes de réseaux.
- ▶ **Élargir la capacité du Conseil parisien des associations** en matière de saisine et d'interpellation de l'exécutif.

Sanctuariser la subvention

- ▶ **Privilégier la subvention**, reconnaissance de l'initiative des associations et de leur autonomie.
- ▶ **Sécuriser les projets associatifs** en poursuivant le développement des conventions pluriannuelles, et en visant à leur systématisation

Démarchandiser l'intérêt général

- ▶ **Ouvrir prioritairement la réflexion visant à exclure les associations du champ de la concurrence et de la « prestation »** : la culture, le sport, l'éducation populaire, l'initiative citoyenne, ne sont pas des marchandises.
- ▶ **Dans les marchés publics qui resteraient imposés aux associations, plafonner la part du critère financier** dont la pondération menace leurs équilibres et contribue à la précarisation des actions comme des emplois, et développer des critères qualitatifs plus exigeants en matière de prise en compte des enjeux sociaux, environnementaux et éducatifs.



contactez-nous



Paul Casabianca

Président

pcasabianca@ligueparis.org



Stéphane Alexandre

Délégué Général

salexandre@ligueparis.org



Chloé Poirat

Déléguée à la communication

cpoirat@ligueparis.org



ligueparis.org